

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2013

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER
ÉLECTORAL - (N° 828)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 147

présenté par

M. Poisson, Mme Dalloz, M. Le Mèner et M. Straumann

ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette limite est injustifiée.